



CONCERTATION HYNOVERA : HY2GEN PUBLIE LES ENSEIGNEMENTS TIRES ET SA DECISION

Aix-en-Provence, le 21 février 2023 – La concertation Hynovera sous l'égide de la CNDP s'est déroulée du 19 septembre au 21 novembre 2022. Le maître d'ouvrage, HY2GEN, publie aujourd'hui un document relatant les enseignements tirés de la concertation et sa décision concernant le projet, deux mois après le bilan des garants.

Le projet Hynovera de production de carburants renouvelables sur le site de la Centrale thermique de Provence a fait l'objet d'une concertation publique du 19 septembre au 21 novembre 2022. Cette concertation, régie par le Code de l'environnement, a été menée sous l'égide de la Commission nationale du débat public (CNDP), qui a désigné deux garants, Vincent Delcroix et Philippe Quévremont.

Pour le maître d'ouvrage, HY2GEN, cette concertation préalable avait pour objectifs de présenter le projet et de recueillir les questions et avis du public concernant l'opportunité du projet et ses impacts. Différentes modalités ont été proposées pour l'information et l'expression du public : réunions publiques, concertations mobiles, site internet, expositions... L'intérêt pour la concertation est allé croissant : si la réunion de lancement à Meyreuil le 19 septembre a accueilli environ 80 personnes, la réunion finale, qui a eu lieu le 15 novembre à Gardanne, a compté près de 500 participants.

Comme l'expliquent Hy2GEN et les garants dans leurs synthèses respectives, l'exercice fut réussi, puisque le public était au rendez-vous et de nombreux avis, questions et suggestions ont été émis. Ces deux mois d'écoute et d'échanges avec le public ont permis au maître d'ouvrage d'affiner son projet et de décider de le poursuivre, avec des modifications substantielles, qui prennent en compte les demandes des participants à la concertation.

« Nous avons pris la décision de ne pas produire de méthanol, afin de sortir du classement Seveso seuil bas, qui était l'objet d'inquiétudes exprimées par des riverains notamment. Nous avons aussi entendu les craintes concernant l'utilisation des ressources, biomasse forestière, eau et électricité. Nous sommes en train de modifier le procédé afin de réduire la capacité de production du projet et donc ses besoins mais aussi d'étudier la diversification des apports biomasse à d'autres intrants végétaux non-alimentaires, toujours dans l'optique de produire des carburants renouvelables de 2^e génération », annonce Cyril Dufau-Sansot, PDG du groupe HY2GEN.

Les études de faisabilité sont donc relancées pour prendre en compte ces nouvelles orientations. Le projet revu et son calendrier sont présentés dans le document intitulé « Enseignements et décision

du maître d'ouvrage HY2GEN », consultable sur le site www.concertation.hynovera.fr, rubrique « Bilans ».

Les carburants durables d'aviation sont une priorité pour l'Etat : le 14 février dernier, les acteurs de l'aérien, FNAM, le GIFAS et l'UAF¹ ont présenté devant les ministres de la Transition Energétique, des Transports et de l'Industrie leur feuille de route de décarbonation détaillée, précisant les actions à mettre en œuvre afin d'atteindre les objectifs de neutralité carbone en 2050.

A cette occasion, les trois ministres ont présenté les premiers lauréats de l'AAP lancé en 2021 dans le cadre de la Stratégie nationale « Produits biosourcés et biotechnologies industrielles – Carburants durables » de France 2030, dont HY2GEN se réjouit de faire partie. Le gouvernement a également annoncé le lancement d'un groupe de travail destiné à favoriser le développement des carburants d'aviation durables.

A propos d'HY2GEN France : Hy2gen France, créé en 2019 à Aix-en-Provence, est filiale du groupe Hy2gen AG présent également en Allemagne, en Norvège et au Canada, et développe et exploite des sites de production d'hydrogène vert et de carburants durables.

Contact presse HY2GEN France : Isabelle Prigent – 06 60 53 95 57 – presse.france@hy2gen.com - www.concertation.hynovera.fr

¹ Fédération Nationale de l'Aviation et de ses métiers (FNAM), Groupement des Industries Françaises Aéronautiques et Spatiales (GIFAS) et Union des Aéroports Français (UAF).